

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » :

Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

Fax: (+41) 21 626 59 03 – E-mail: defenserms@europost.org

ÉDITORIAL

Plaidoyer pour une meilleure synergie employeurs-armée

Qu'il semble lointain le temps où carrière militaire rimait avec carrière civile! Cédant au chant des sirènes du pacifisme joyeux et du profit économique immédiat, nos administrations et nos industries ont peu à peu rechigné devant les sacrifices nécessaires et indispensables pour maintenir une armée reposant sur son principe fondamental: le citoyen-soldat.

■ **cap Nicolas d'Eggis,**
rédacteur



Cette évolution a pris une ampleur telle que des concitoyennes ou des concitoyens de ce pays doivent désormais choisir – et parfois très rapidement – entre une carrière civile et un avancement militaire. Le simple fait de servir son pays devient, dans certains cas, un handicap. Le phénomène est banalisé – quand ce n'est encouragé – à certains échelons de ce pays. Il est cependant extrêmement préoccupant. Pire, même politiquement correct aux yeux d'une minorité tapageuse, il est dangereux et doit être dénoncé avec la plus grande fermeté.

Soyons honnêtes! Toute politique de sécurité, toute défense des intérêts collectifs et finalement toute volonté exprimée de préserver une liberté chère à la population de ce pays possèdent son coût humain et financier. La sécurité – au sens large du terme – fait partie de ces valeurs qui ne peuvent pas être hypothéquées lorsque les événements et l'environnement économique sont moins favorables. Nombreux sont les exemples où ce type d'artifice financier se transforme rapidement en difficulté insurmontable.

Le monde du travail dans ce pays doit se pencher avec le discernement nécessaire sur les avantages et les inconvénients réels d'une synergie renouvelée – voire restaurée – entre l'armée et l'économie. Il doit constater que le cadre militaire d'aujourd'hui reste un atout majeur dans la conduite de ses propres projets stratégiques. S'il vaut la peine de se pencher sur cette complémentarité entre les formations de cadre mili-

taire et civil, c'est parce que le contexte général a profondément évolué.

Le cadre militaire a su progresser avec son temps. Il est aujourd'hui un manager de situations toujours plus complexes, dans des domaines aussi variés que l'instruction, la conduite ou l'administration. Bien avant de devoir prendre des responsabilités majeures dans le civil, le cadre militaire a pu et dû, grâce à l'armée, montrer ses compétences et ses dispositions. L'armée a donc offert au milicien un « terrain d'exercice » de premier ordre. L'expérience ainsi emmagasinée devient un atout précieux lorsqu'il s'agit, pour un employeur, de former un de ses collaborateurs dans ses propres écoles de cadre et de définir sa hiérarchie interne.

Le cadre militaire ne peut plus être un chef-prétexte, pistonné par la seule politique des « petits copains ». L'officier qui ne serait pas un exemple est désormais rejeté par la troupe



qu'il doit conduire. Non partisan des impératifs de «qualité», un cadre n'a plus sa place dans l'Armée XXI à venir. L'époque d'une certaine suffisance est révolue. Le décideur en uniforme doit continuellement se former, se remettre en question, s'adapter aux mouvances technologiques, sociales et politiques qui caractérisent notre société moderne. Il doit donc se soumettre à un exercice mental permanent d'une grande valeur pour un employeur. L'incompétence des cadres est désormais devenue une exception.

Le cadre militaire apporte un savoir-faire et un savoir-être parfois peu conventionnels – mais non dénué d'intérêt – dans une structure civile. Sa vision des événements, son approche des questions – en y appliquant les principes fondamentaux des priorités – l'exercice de la polyvalence et la résistance au stress deviennent déterminants lorsque des choix

vitaux doivent être opérés dans son univers professionnel. Ainsi, un employeur retrouve l'investissement consenti – certes important – au travers de cette synergie renouvelée. L'économie mondiale est soumise à des pressions considérables. Les enjeux dépassent de plus en plus les frontières et les intérêts locaux. Rares sont les structures humaines qui restent à l'abri des mouvances et des exigences actuelles.

Le rôle de l'Armée fait partie des options stratégiques de ce pays. La politique de sécurité nécessite des moyens et des sacrifices que tous doivent consentir. Une défense nationale au rabais – parce que sacrifiée par certains partenaires – perdrait rapidement toute crédibilité intérieure et extérieure. Le citoyen-soldat de milice, cadre de notre armée, a donc une excellente carte à jouer dans le nouveau concert mondial. Il est capable de comprendre – grâce

aux expériences et aux échanges réalisés dans les écoles de commandement supérieures – les défis qui sont notre réalité.

Il est temps qu'administrations et économie privée refassent leur appréciation de la situation en la matière. A défaut d'exprimer leur attachement à nos institutions, elles auront au moins la chance de se pencher sur la toujours délicate question des ressources humaines au sein de leurs structures. Il ne serait pas surprenant qu'elles constatent qu'il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

L'armée est et restera une structure de formation humaine et technique de premier plan, parce qu'elle doit – évolution de la menace oblige – davantage justifier son rôle que par le passé. Elle vise donc l'excellence dans tous les domaines. A l'économie de ce pays de savoir tirer tous les avantages possibles de cette situation.

INVITÉ SVO

De l'information à la formation du cadre de milice dans Armée XXI

A l'heure où le débat d'idées touchant à la réforme de notre Armée se profile à l'horizon, il est à craindre que la nécessité politique de répondre aux attaques systématiques des adversaires de notre système de sécurité ne focalise nos forces et nos moyens sur ces derniers, au travers de certains thèmes porteurs. Nous fera-t-on croire que le levier démocratique est la seule force de réforme de notre institution?

■ Lt col B. Francoz¹

La réussite partielle d'Armée 95 a provoqué des dégâts considérables, pas tant dans le soutien populaire – bien que celui-

ci soit devenu plus interrogateur – mais bien chez les cadres qui composent ladite armée. L'effet de ce semi-échec fut renforcé par un management de l'information émaillé d'erreurs. C'est une faute dont la portée com-

mence seulement à être perceptible. L'histoire semble se répéter, la stratégie est la même: on tombe dans le piège de la dualité des intérêts. L'information future de notre Armée devra être claire, coordonnée et ciblée.

¹ Commandant remplaçant du régiment d'infanterie 2.



N'oublions pas que le cadre-citoyen est la clé de voûte de notre système de défense, basé sur l'obligation de servir et la milice. La motivation de celle-ci est donc fondamentale pour l'avenir d'une quelconque politique de sécurité, Armée 95 ayant fait ses dégâts en et hors du service. Il faut par conséquent rendre ici un hommage particulier à ces milliers d'officiers qui, au travers de leur engagement sans faille, ont mis leur compétence au service de la Patrie. Ils ont trouvé pour seul remerciement une mise à la retraite abrupte, au mieux une lettre laconique les incorporant dans des pools dont ils ne ressortiront pour la plupart jamais. Pire, leur ressentiment leur fait oublier de soutenir nos efforts futurs. Nos sociétés d'officiers en portent – de manière non irréversible j'espère – les stigmates.

Mérite doit également être rendu à leurs familles et à leurs entreprises dont l'abnégation fut pour certaines digne d'éloges. Ce fut certainement, avec l'évolution économique défavorable, les racines du mal-être dont se nourrissent les uns et les autres, dont les officiers, qui restent des civils, cadres pour la plupart. Une analyse systématique aurait certainement débusqué ce que le constat linéaire n'a pas su détecter. Les cadres de milice ont des ressources, très intéressantes, mais elles ne sont pas illimitées. L'erreur fut doublement tragique, car les officiers actuels se voient prolonger leurs baux comme des simples intérimaires. Qui a parlé de TQM?

Les projets actuels regroupés dans le concept Armée XXI visent à améliorer le rendement du cadre et son efficacité. C'est fort bien! Mais, il vaut la peine de rappeler que le cadre dans notre système de milice s'occupe de trois tâches: l'instruction, la conduite et l'administration.

Le premier volet semble dévolu aux instructeurs professionnels. Sa complexité croissante impose certainement une spécialisation et l'utilisation de nouvelles technologies, mais doit-on en arriver à une instruction totalement planifiée? Ne se dirige-t-on pas vers un système dont nous avons dénigré les résultats au profit du nôtre, plus imaginaire et souple, et donc mieux à même de s'adapter à une évolution de situation dont la seule constante est paradoxalement le changement?

Le deuxième volet semble destiné à nous miliciens. Cependant, le doute peut naître car, dans une armée où le nombre de corps de troupe est fortement réduit la concurrence risque d'être rude, d'autant plus si un certain prestige vient se greffer.

Le troisième volet est celui de la réduction drastique de l'administration. Ce postulat nous poursuit de génération en génération de cadres, mais sans effets. Qui aura le courage de dire «stop»? L'acharnement dans la demande de fourniture de certains papiers frise la thérapie administrative et se veut le rempart à toute responsabilité. Pour quels résultats?

Nos miliciens ont mieux à faire. Les jeunes cadres ont un niveau moyen de connaissances remarquable. De quelles aptitudes-clés l'Armée devra-t-elle disposer pour assurer son futur? Je vois celles-ci:

- les connaissances techniques spécifiques;
- la connaissance des langues étrangères;
- la maîtrise des nouveaux médias;
- le savoir-être.

Nos cadres devraient en faire l'acquisition dans le système éducatif traditionnel. Pour les sa-

voirs militaires théoriques, approchons-nous des nombreuses écoles de cadres existantes dans la société civile, qui pourraient assumer ces formations moyennant un cahier des charges précis et l'octroi de moyens appropriés. L'armée garderait en main les savoirs pratiques. Pour accroître la souplesse générale, imaginons un système modulaire (unités de savoir capitalisables) fréquentable le soir ou le week-end, et dont l'accumulation de plusieurs permettrait l'obtention d'une qualification supérieure.

Si la Confédération s'engageait dans cette voie, nos cadres pourraient passer un diplôme fédéral en y adjoignant des savoirs civils. Le ROI pour les entreprises serait immédiatement utilisable. Pourquoi ne pas étendre vers le haut ce système de formation? Le système modulaire le permet sans problème, d'autant plus que la Suisse est pionnière en la matière. Les professeurs en seraient nos anciens officiers peut-être: quelle mise en valeur de leurs connaissances!

L'entreprise, non plus comme pourvoyeuse d'énergies mais comme partenaires: quelle perspective stimulante et quelle revalorisation pour nos jeunes cadres! Peut-être qu'appliqué aux professionnels, leur retour aux activités civiles en serait facilité.

La formation et l'information seront les clés de la réussite du concept Armée XXI. Le second terme sera fondamental car, pour convaincre, il faudra persuader des directions d'entreprises, de plus en plus étrangères à notre système.

Officiers, le débat est ouvert! Ne laissons pas nos rancunes prendre le pas sur la raison!

B. F.

AGENDA SSO-SVO

Avril 2000



Rappel: les différentes activités organisées par nos groupements ne connaissent pas les frontières. Tous les organisateurs se réjouissent de rencontrer des officiers provenant d'autres régions de notre beau (mais vaste) canton. Ne manquez pas de surfer sur notre site internet. Vous y trouverez de nombreuses informations et vous pourrez nous faire part de vos remarques. Notre adresse: www.military.ch/SVO. D'autre part, la rédaction, par l'intermédiaire du courrier électronique (defenserms@europost.org) ou du fax (021/626'59'03) répond volontiers à vos demandes d'adresses et de contacts.

Groupelement de la Broye

Mercredi 10 mai 2000, Chamblon

Présentation de la NTTC (Nouvelle technique de tir de combat) et cinéma de tir.

Vendredi 26 mai 2000, Moudon

Entraînement au tir et grill en famille. Responsables: MM. les majors Besançon et Golay.

Groupelement du Gros-de-Vaud

Mercredi 3 mai 2000, 19 h 30, Poliez-le-Grand

Assemblée générale du Groupelement.

Judi 25 mai 2000, stand de tir d'Echallens

Tir au pistolet du Groupelement.

Groupelement de Lausanne

Nous vous rappelons notre sortie « Vaudoise 2000 » à l'occasion du prochain Tir fédéral. Les dates retenues sont le vendredi 7 juillet, entre 19 h 00 et 22 h 00, et le samedi 15 juillet, entre 14 h 00 et 18 h 00. Renseignez-vous et rejoignez-nous lors de cette sympathique agape.

Les programmes de nos sections de tir et des cavaliers sont toujours aussi dynamiques. Le site de Dorigny offre d'excellentes possibilités pour se maintenir en forme. Autant de bonnes raisons pour nous rejoindre et accroître le nombre de nos membres.

Groupelement de Montreux - Aigle - Pays d'Enhaut

Après le succès de l'assemblée générale de la SVO et avant de connaître, nous l'espérons, la même réussite avec le bal/gala SVO (samedi 18 novembre), notre Groupelement met sur pied une visite dynamique de l'artillerie « vision 2000 », à Bière, le vendredi 5 mai dans l'après-midi. Soyez nombreux à nous rejoindre à cette occasion.

Groupelement de la région morgienne

Mercredi 24 mai 2000, dès 17 h 00, Bière (lieu-dit La Nicolette)

Soirée d'entraînement en vue du prochain tir inter-groupe-

ments de la SVO. Partie récréative (broche et balade), où conjoints et familles sont les bienvenus. Par beau temps, dès 18 heures, tir de combat.

Groupelement de Vevey

A défaut de tous vous convier à participer à l'édition 2000 de la Patrouille des glaciers, nous vous invitons à visiter le samedi 6 mai la centrale d'engagement, située à Verbier, de cette fabuleuse course dans les Alpes valaisannes sud. Le comité se tient à votre disposition pour toutes informations.

Le Groupelement de Vevey a l'honneur d'accueillir le prochain tir inter-groupelements de la SVO. Nous invitons toutes les fines gâchettes de ce canton, le vendredi 16 juin, dans la région de Vevey - Saint-Légier. Que les meilleurs gagnent, mais surtout que cette fête du tir soit belle!

CHPM, Pully/Lausanne

Judi 18 mai 2000, 18 h 30.

Cours N° 3. « Les Balkans sous l'Empire austro-hongrois », par le col EMG Michel Chabloz. En deuxième partie, le major EMG Laurent Currit, D'ès sciences, officier instructeur, abordera le thème: « Le déroulement et les conséquences du conflit du Kosovo du point de vue de la stratégie aérienne ».